

14 septembre 2015

Port du Légué. Alain Cadec élu président du Syndicat mixte



Alain Cadec succède à Claudy Lebreton à la présidence du syndicat mixte du Grand Légué. (Photo archives Le Télégramme)

Le président du conseil départemental Alain Cadec a été élu vendredi dernier président du syndicat mixte du Grand Légué. Il succède à Claudy Lebreton, premier président de cette structure créée en décembre 2013 à l'initiative du département des Côtes-d'Armor et de Saint-Brieuc Agglomération dans le but « d'accélérer la renaissance économique et urbaine du port du Légué ». Lors du vote de vendredi, Bruno Joncour a été réélu premier vice-président et Gérard Blégean a été élu deuxième vice-président.

« Poursuivre cette politique ambitieuse »

Le syndicat mixte est notamment chargé de la relation contractuelle avec la chambre de commerce et d'industrie (CCI) - le gestionnaire du port de plaisance dans le cadre d'une délégation de service public pour dix ans -. « Comme Briochin de naissance et comme élu local, je suis très attaché à l'attractivité du port du Légué. Ce secteur bien connu et apprécié des Costarmoricains a fait l'objet de nombreux investissements et je souhaite que la dynamique se poursuive. Le Légué est une vitrine du développement économique de notre territoire, des loisirs et du tourisme à travers son port de plaisance, dont le syndicat mixte a la charge. Nous serons au rendez-vous pour poursuivre cette politique ambitieuse », a déclaré Alain Cadec.